

Crapaud rouge

Votre bulletin d'informations

infos

■ Zoom commerces :

- La pêche du jour en vente directe
- Le Pôle Auto Services Les Dallots est toujours en service !

Edito



Finies les vacances, c'est la rentrée...

Vous avez peut-être été surpris par la fermeture de la plage de Port Goret du 22 au 29 août dernier. Nous ne comprenons toujours pas cet épisode de pollution *Escherichia coli* sur cette plage : après avoir vérifié la qualité des eaux de ruisseaux de la cale et du Pommorio ainsi que celle de l'eau de mer au Palus, nous n'avons décelé aucune anomalie. Nous avons également vérifié l'assainissement sur tout le secteur sans rien trouver d'anormal.

Nous nous posons la question d'une possible contamination par l'importante quantité de méduses mortes sur la plage. Nous avons demandé à l'agence régionale de Santé de se pencher sur ce problème mais à ce jour, nous n'avons pas de réponse. Nous pouvons par contre nous féliciter de l'excellente qualité de la plage de Saint-Marc cette année.

Nous avons reçu de nombreux signalements sur les excès de vitesse sur les rues de Kercadore, Port Goret, des Sentes et du Littoral durant cet été plus particulièrement.

A ce titre, nous avons prévu une réunion d'information et de concertation avec la population le 17 octobre à 18h à la salle des loisirs en présence de la gendarmerie - à titre de conseil - sur les améliorations à mettre en place.

La concertation, également, pour le site de Kervalo pour lequel la commune est en phase d'acquisition. En effet, avant d'imaginer quelque investissement que ce soit, nous souhaitons une large consultation des tréveneucos et tréveneucos. Ainsi, après avoir sécurisé le site au niveau de la délimitation et des accès, il nous faudra bien réfléchir à ce que nous pourrions y faire.

En conséquence, comme pour la réhabilitation du centre bourg, le CAUE des Côtes d'Armor et l'école d'architecture de Rennes nous proposent la mise à disposition de deux jeunes futures architectes, Audrey et Adèle, dès le mois d'octobre pendant 6 mois.

Ainsi, à partir d'une maquette évolutive nous pourrions voir un projet se dessiner.

Nous nous orienterions plus vers un site de détente loisirs accessible à l'ensemble de la population où bien entendu nos amis boulistes y auront également leur place.

Alors, n'hésitez pas à venir rencontrer nos jeunes architectes ces prochaines semaines.

Ce projet est une opportunité pour notre commune, il confortera le bien vivre sur notre territoire. Bien sûr, nous sommes en fin de mandat, mais l'inaction est la plus mauvaise attitude. L'avenir se prépare dès maintenant. Cependant, il est clair que c'est bien le futur conseil municipal de mars 2020 qui décidera de la réalisation de ce projet.

Ainsi, nous attendons vos idées, vos propositions.

Marcel Sérandour,
Maire

«Pour continuer les réflexions sur le Trévenec de demain, Audrey et Adèle du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, vous invitent à venir échanger vos idées. Retrouvez-nous dès le 11 octobre dans la cantine scolaire.»

Sommaire

• EDITO	2
• URBANISME	3
• FESTIVITÉS	5
• EXPOSITIONS	6
• SPORT	7
• MAIRIE	8
• COMMUNIQUÉ DE L'ADMINISTRATION	10
• AU DELÀ DES FRONTIÈRES	15
• VIE ASSOCIATIVE	19
• PORTRAIT	20
• ANNONCEURS	22
• AGENDA	24

Directeur de la publication : Marcel Sérandour, Maire
Rédaction, conception et réalisation : Marc Loosveldt, Gwenn Moity, RoudennGrafik
Ont participé à ce numéro : Annick Kervoël, Jean-Philippe Guiblais, Annaïk Michel
Crédit photos : Mairie de Trévenec, Rachel André
Impression : RoudennGrafik

Travaux en régie

BILAN POSITIF DE L'ÉCOPATURAGE

Comme attendu, les parcelles mises en pâture (moutons) le long du Kercadoret et du sentier piétonnier de la Vallée ainsi que dans le bassin d'orage (chèvres) de la rue de Kerezen ont soulagé les services techniques d'une partie de l'entretien de ces parcelles et ont apporté en outre une animation pédagogique appréciée aux nombreux promeneurs du parc.



JARDIN PARTAGÉ

« L'histoire des jardins collectifs n'est pas récente. Depuis le Moyen Âge, l'idée de se regrouper à des fins utilitaires sur des terres collectives est observée dans de nombreux pays. La révolution industrielle favorise l'émergence des jardins ouvriers. Les guerres et leurs privations incitent les habitants des villes à investir l'espace public pour y cultiver ce qui fait défaut dans les magasins. C'est au milieu des années 70, à New York puis

dans différentes villes d'Amérique du Nord, que des initiatives populaires investissent des endroits laissés vacants pour les transformer en jardin de quartier. Plus de 750 seront créés dans la ville de New York ! Il ne s'agit plus seulement de produire de quoi se nourrir, mais aussi de se retrouver sur un terrain commun et des projets collectifs. Le sol et les idées sont partagés. Ainsi naissent les jardins partagés... »

(Source : www.jardins-partages.org)

A l'instar de la ville de Saint-Quay-Portrieux qui a mis à disposition de l'association Cojardinons en Goëlo une parcelle de terrain à jardiner, la commune de Tréveneuc propose une parcelle dans le parc du Kerpont.

Les tréveneucis(e)s intéressé(e)s par ce jardin partagé sont invités à se manifester en mairie afin de construire le projet en partenariat avec la mairie avant le 15/11/2019



Facile d'accès par le parking d'entrée du sentier piétonnier rue du Kerpont, cette parcelle va être défrichée puis nourrie en profondeur pour une exploitation possible à compter du printemps 2020.



Visite au jardin partagé Cojardinons en Goëlo

PLATEAU MULTISPORTS

Afin de répondre aux désagréments sonores ressentis par quelques riverains du citystade, les planches de bois qui

en constituaient le pourtour - à l'origine du bruit (rebond des balles) - ont été enlevées, à l'essai. Des filets retiennent

toujours les balles. Il n'est pas possible de transformer davantage la structure au risque de la fragiliser.



Révision du Plan local d'urbanisme (PLU)

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit conformément au calendrier prévisionnel. Nous sommes actuellement dans la phase 5 (finalisation du dossier).

L'enquête publique suit son cours jusqu'au 14 octobre 17h30. L'ensemble du dossier est consultable sur les sites internet de Tréveneuc et Saint-Brieuc-Armor Agglomération et en Mairie de Tréveneuc où vous pouvez porter vos commentaires sur le registre d'enquête publique. Le commissaire enquêteur se tient à votre disposition lors de ses permanences publiques, dont la dernière est programmée le lundi 14 octobre 2019 de 14h00 à 17h30.

Phase	Désignation
Préalable	Collecte des données et concertation
1	Diagnostic et enjeux
2	Projet d'Aménagement et de Développement Durables
3	Orientations d'Aménagement et de Programmation
4	Règlement écrit et graphique
5	Finalisation du dossier : justifications et annexes, consultations et enquête publique
6	Finalisation du dossier en vue de son approbation



**Ensemble construisons
Tréveneuc de demain.**

La fibre

Le déploiement de la fibre est toujours en cours à Tréveneuc. Les réunions d'information auront lieu fin décembre entre Megalis et la mairie.

La commercialisation des premières prises est prévue à compter de juin 2020. Nous vous informerons via le bulletin municipal, le site internet de la ville et

tout autre support dont nous disposons des procédures à suivre pour en bénéficier dès que possible.

Festivités

Concerts de l'été

AVIS DE GRAND FRAIS ET BAGAD

Le 12 juillet, le public est venu nombreux entendre le bagad de St Quay et le concert de chants de marins d'Avis de Grand Frais de Binic. La municipali-

té avait associé le comité des fêtes pour cette soirée. Bien installés en terrasse, les convives ont dégusté les moules frites préparées par l'équipe d'Hervé Dupoirier

tout en écoutant la musique bretonne et les chants de marins.



CONCERTS ROCK : THE LIGHT SIDE BAND ET BARON NOIR

Les concerts organisés par la municipalité le 13 juillet sur la place du bourg ont connu un bon succès. En première partie, un petit groupe de copains de toujours sous l'appellation The Light Side Band suivi en deuxième partie de soirée par un lever de rideau sur des musiques sixties interprétées par le groupe Baron Noir.



CONCERT : LES BARBUS DE LA SALLEMOUILLE

Le public est venu nombreux pour le concert organisé par la municipalité de Tréveneuc le samedi 3 août place du bourg avec la chorale des Barbus de la Sallemouille. Les choristes, habitant le même village, amoureux de la même mer et de l'océan, ont interprété des chants de marins accompagné de flûte et guitare : dureté du

boulot, difficultés sociales, conditions de travail, impossibilité de dompter la mer, piraterie... tels étaient les thèmes de leurs chansons. Des chansons qui voguent au fil de la Sallemouille, leur rivière, jusqu'à l'océan.

Spectacle de rue : c'était un petit jardin



La compagnie Trompe Jacqueline est venue animer le bourg le 25 juillet par son spectacle : C'était un petit jardin. Les comédiens traitent sur le ton de l'humour le jardin de la mémoire, celui d'Eden, le jardin ouvrier, le théâtre côté cour et côté jardin... Des instants poétiques et burlesques sous forme de saynètes déambulatoires. Le public se déplace au fur et à mesure avec les comédiens dès qu'ils interprètent des rôles différents.



Hommage à Armand Maloumian

Armand Maloumian, engagé à 16 ans dans la 2^{ème} DB du Général Leclerc, a connu le goulag.

Il s'en est sorti grâce à une volonté de vivre exceptionnelle, mais surtout il n'a pas perdu son âme. Capable de pardonner à ses bourreaux, il a consacré sa vie à lutter pour aider ceux qui subissaient l'enfermement pour leurs idées, ou tout

simplement parce qu'ils ne plaisaient pas au Pouvoir Totalitaire. Cette exposition doit nous faire réfléchir aux bienfaits de la démocratie «le plus mauvais des systèmes à l'exception de tous les autres» d'après W. Churchill, mais aussi à sa fragilité, quand la tentation des régimes forts nous fait oublier les horreurs du siècle dernier.



Vernissage de l'exposition par Gisèle Guizelin, Marc Loosveldt et Johanna Maloumian



Artistes tréveneucois et invités

Après l'exposition de Van Asch, les artistes tréveneucois et leurs invités, comme chaque année, ont exposé leurs œuvres au cours de l'été. Le thème « crapaud rouge » en a été le fil conducteur et a donné lieu à d'amusantes compositions.



Artisans d'art



Tourneur sur bois, ferrailleur, céramiste, créatrice de meubles en carton, d'objets divers, sculptrice...c'est tout un monde de création qu'il vous était proposé de visiter fin aout.



Au total, ce sont près de 550 visiteurs qui ont profité de ces deux expositions !

Sport

Rando Tour

L'association Patrimoine et découvertes a lancé sa quatrième édition du Rando Tour de la baie de Saint-Brieuc qui s'est déroulée le 6 juillet sur la commune. Environ 180 participants sont partis le matin de la place du bourg pour une



marche de 20 km en faisant un arrêt à la chapelle Saint-Marc où était proposé un concert de trompettiste. En fin de parcours, une conférence sur le réseau Shelburn était également donné à l'église par Claude Buech.





Rallye course motorisée de la Police Nationale



Le 25 septembre à l'aube, une soixantaine de motards, membres du club moto de la Police nationale, qui s'est élancée de la place du bourg de Tréveneuc dans un rallye d'orientation.

Avant leur départ, les conducteurs avaient 30 minutes pour prendre connaissance de l'itinéraire à respecter - épreuve de lecture de carte rendue difficile par les conditions météorologiques et le manque de visibilité. Au total 130 km d'un parcours qui s'est terminé à 18 h. La coupe a été remise au vainqueur des mains du préfet des Côtes-d'Armor dans la salle des loisirs.

La veille, les motards passaient des tests à moto sur le site de l'ANAS. Parallèlement, il était proposé pour 10€ (se munir d'une pièce d'identité et de la facture du vélo) de faire graver son vélo auprès de l'association Police Sport Prévention. Le gravage permet d'identifier le vélo sur la plateforme www.bicycode.org et ainsi, en cas de vol, de pouvoir le retrouver plus facilement, notamment lors de perquisition.



Contact

www.bicycode.org

02 96 33 39 94

gravagevelo.policeprevention@gmail.com

Mairie

Services a Tréveneuc

Mairie

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h.

Tél. : **02 96 70 84 84**

Fax : **02 96 70 96 63**

Site web : www.treveneuc.fr

Courrier : mairie@treveneuc.fr



Agence postale communale

Du lundi au samedi de 9h à 12h (ouverte de 10h à 12h le mardi).

02 96 70 84 83

<https://tarifs-postaux.fr/>



Bibliothèque municipale

Mercredi : 16h à 18h30

Samedi : 10h à 12h

(fermée veilles de fêtes et jours fériés)

Collecte des ordures ménagères

Ramassage en alternance des bacs verts et jaunes les mardis (cf article SMITOM page 16)



Marchés hebdomadaires

Lundi : Saint-Quay-Portrieux (Port)

Mardi : Etables-sur-Mer

Mercredi : Plouha

Jedi : Binic

Vendredi : Saint-Quay-Portrieux (Casino)

Samedi : Saint-Brieuc

Dimanche : Etables-sur-Mer



Horaires déchetterie

ÉTABLES SUR MER

Du lundi au samedi d'avril à octobre : 8h30 à 12h et 13h30 à 18h

(de novembre à mars : 9h-12/13h30-17h)

Fermée le 1^{er} mardi du mois et jours fériés

Déchetterie de Plouha ouverte les mardis

Recensement de la population

La direction régionale de l'INSEE nous informe que l'enquête du prochain recensement des habitants de Tréveneuc aura lieu du **16 janvier au 15 février 2020**. La collecte des informations pour chaque habitation sera assurée par des agents recenseurs spécialement désignés.

Exposition en mairie

Après avoir participé à l'exposition des peintres tréveneucis et de leurs invités au mois d'août dans la salle des loisirs, Christiane Mahimon expose à nouveau ses toiles en mairie jusqu'à fin octobre. Les visiteurs peuvent apprécier ses tableaux riches en couleurs, évoquant les paysages de Bretagne mais aussi de Provence. De l'acrylique savamment détournée au Posca.

Si vous souhaitez vous-même exposer gratuitement vos peintures, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.



Noces de Diamant

Le 24 août, Marcel Serandour et l'abbé Rolland le Gal ont célébré les noces de diamant de Monsieur et Madame Troisy Bruno et Thérèse.

60 ans de mariage qu'ils ont fêtés, entourés de leur famille et de leurs amis. Marcel Sérandour, maire, et l'abbé Roland Le Gal ont retracé leur vie.

« Marie-Thérèse vous êtes née le 25 mai 1939 au Bas-du-Bourg et vous, Bruno le 30 mars 1933 à Trieste en Italie. Vous arrivez en France à l'âge de 20 ans chez votre oncle Maxime, menuisier-charpentier chez qui vous travaillez pendant six ans. [...] C'est sur le conseil de votre oncle que vous signez votre première licence de football au club de Saint-Quay-Portrieux. »

À l'époque le terrain de foot est un excellent lieu de rencontre pour les jeunes et c'est autour de ce terrain que



Bruno rencontre Marie-Thérèse. Ils se marient le 7 septembre 1959 à Tréveneuc, avant de partir travailler dans la région parisienne.

Nostalgiques de leur région, ils y font construire une maison d'été, rue des Clêtres. De cette union sont nés Patrick et Bruno et deux petits-enfants.

Monsieur le Maire ajoute que : **« Marie-Thérèse, vous êtes une fidèle des chorales de Tréveneuc et Saint-Quay-Portrieux et vous ne manquez jamais d'apporter votre soutien à toutes les manifestations religieuses. J'ai toujours beaucoup apprécié votre franchise et votre gentillesse sur les différents sujets du quotidien ».**

Etat Civil du 1^{er} juillet au 30 septembre 2019

Naissances

26 juin : Adam BELAID

30 juillet : Sacha LE PLUART



Mariages

23 août : Margaux LEBORGNE
et Jildaz GAULTIER



Décès

17 juillet : Yvette GUIPET née COZ

6 août : Jacques MAGNAN

13 septembre : Camille MONTIN
née DUBIEF

18 septembre : Renée RASSOUW
née DELCROIX



Arrêtons les violences : 3919

La persistance des violences sexistes et sexuelles, dont les femmes continuent d'être encore aujourd'hui trop massivement victimes, est intolérable dans un État de droit.

Le président de la République Emmanuel Macron s'est personnellement engagé dès la première année de son mandat à lutter contre ces violences insupportables et a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause de son quinquennat. Marlène Schiappa, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, en est chargée.

Depuis deux ans, de nombreuses mesures concrètes ont déjà été mises en place par le Gouvernement : allongement du délai de prescription à 30 ans pour les crimes sexuels commis sur mineurs (loi du 3 août 2018), verbalisation du harcèlement de rue, renforcement de la lutte contre les nouvelles formes d'agressions (cyber-harcèlement, upskirting ...), formation des policiers et gendarmes à une meilleure prise en charge des victimes, etc.

Malheureusement, les violences sexistes et sexuelles persistent et toutes les femmes sont touchées quel que soit leur âge, leur catégorie socio-professionnelle ou leur origine. En 2018, une femme est morte tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint. Depuis le début de l'année 2019, 92 femmes¹ sont mortes assassinées dans ces conditions. Il est temps que chacun agisse pour lutter contre ce fléau.

⁽¹⁾Chiffre au 19 août 2019.



DES OUTILS POUR LUTTER CONTRE LES VIOLENCES

Mais pour agir, il faut être informé.

Outre les numéros d'urgence (police, gendarmerie ou pompiers), des outils de prévention, d'information et de signalement dédiés existent pour éviter et lutter contre ces violences :

- Le 3919, numéro d'écoute national, anonyme et gratuit, destiné aux femmes victimes de violences et à leur entourage ;
- La plateforme de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles, accessible à l'adresse www.signalement-violencessexuelles-sexistes.gouv.fr ;
- Des outils d'information : le site web dédié (www.arretonslesviolences.gouv.fr, mis en ligne le 30 août 2019) et le compte Twitter « Arrêtons-les ! » : @arretonsles

Il est primordial que ces outils aient un niveau de notoriété maximal. Il est donc aujourd'hui essentiel de mieux les faire connaître pour permettre à chacune et chacun de rompre l'isolement et d'engager des démarches qui sauvent des vies, que l'on soit soi-même victime ou simplement témoin.

Dispositif ICI

Publicité pour le dispositif ICI. Un homme à la barbe et au regard inquiet pose la question : 'J'ai une démarche administrative à effectuer. COMMENT FAIRE ? QUI CONTACTER ?'. À côté, un pictogramme d'habitat est accompagné du texte : 'Avec le dispositif « ICI », C'EST SIMPLE !'. Un petit objet 'ICI' est également visible. Le texte principal explique : 'Dans votre Mairie, votre Communauté d'Agglomération, votre Maison du Département, les agents d'accueil vous renseignent quelle que soit votre demande. Ils vous indiquent : • LE BON INTERLOCUTEUR et ses coordonnées • LES MODALITÉS PRATIQUES • LES DOCUMENTS à prévoir. Vous obtenez une information même si votre demande ne relève pas de la collectivité où vous vous présentez.' En bas, on trouve le logo 'Côte d'Armor le Département' et le texte : 'ICI, un dispositif initié par le Département des Côtes d'Armor en partenariat avec les Communautés de Communes et d'Agglomération et les communes.'

Élagage : rappel des consignes



Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, il est demandé aux propriétaires de haies dans lesquelles passent des fils téléphoniques de procéder rapidement à un élagage.

!/ Dans le cas contraire, un élagage devra être réalisé prochainement par la commune aux frais des propriétaires.

En règle générale, afin de ne pas perturber les réseaux téléphoniques et électriques, il est demandé aux propriétaires d'élaguer régulièrement les haies afin d'éviter les coupures dues à la chute d'arbres ou de branches.

Élaguer

Aux abords des lignes électriques



UNE ACTION INDISPENSABLE


Élaguer régulièrement les branches d'un arbre situées à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour éviter des accidents corporels graves. L'absence d'entretien peut également occasionner des ruptures de câbles et des coupures de courant.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement des programmes d'élagage sur l'ensemble des communes. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de conditions avantageuses pour le traitement de vos végétaux aux abords des lignes électriques. Lorsque le réseau électrique est implanté sur votre propriété, Enedis intervient avec votre accord et sous conditions financières pour garantir le respect des distances de sécurité.

VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que propriétaire ou occupant d'un terrain sur lequel sont implantés des arbres, vous avez la responsabilité d'élaguer les branches qui surplombent les ouvrages électriques situés sur le domaine public. Vous pouvez décider de confier votre élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer vous-même après avoir rempli une DT-DICT*, pour déclarer vos travaux et les réaliser en toute sécurité.

 Lorsque vos végétaux occasionnent des dégâts sur les lignes électriques situées sur le domaine public, Enedis facture la réparation, qui s'élève en moyenne à 6 000 €.

*DT-DICT : Déclarez vos travaux en un clic sur l'adresse du guichet unique : <http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>

Pour en savoir plus, contactez Enedis au 09 69 32 18 79

Permanence du CAUE



Les permanences de l'architecte conseil du CAUE sont programmées **le 1^{er} et 3^{ème} jeudi matin de chaque mois jusqu'en septembre** sur RV au centre inter-administratif 5 rue du 71^{ème} RI à St Brieuc, au sein de l'Espace Info Habitat, entrée unique pour toutes questions relatives au logement, projet de construction ou de rénovation, besoin d'informations juridiques, d'une aide financière etc.

Si vous souhaitez avoir un avis au titre de l'aspect architectural et de l'intégration paysagère de vos projets notamment, n'hésitez à contacter Delphine au 02 96 77 60 70. En prenant RV auprès du service commun ADS, les particuliers peuvent bénéficier d'un conseil d'architecte à titre consultatif sur leur projet.

<https://infohabitat.sbaa.fr>

Fournisseurs d'énergie

En 2019, les Tréveneucis peuvent choisir leur fournisseur d'électricité dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence. A l'heure actuelle, 50% des Français ne savent pas qu'ils peuvent choisir un autre fournisseur qu'EDF.

- Tout ce qu'il faut savoir sur les dernières actualités liées à l'énergie : <https://www.energie-info.fr/Fiches-pratiques/Comprendre-le-marche-de-l-electricite-et-du-gaz/L-ouverture-du-marche-de-l-electricite-et-du-gaz-naturel-a-la-concurrence>

- La liste complète des fournisseurs d'électricité mise à jour au 1er mars 2019 :

<https://www.fournisseur-energie.com/liste-fournisseurs-electricite/>

Certains fournisseurs comme proposent notamment des offres 100% vertes et respectueuses de l'environnement.



Respecter son voisinage

Les bruits de voisinage (générés par le comportement une personne ou d'un animal) causant des nuisances sonores peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.



La nuit

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Il y a tapage nocturne lorsque :

- l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre,
- et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

La journée

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps. Le bruit est règlementé par l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 modifié.

En ce qui concerne les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, selon l'article 4, ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est demandé à chacun de respecter ces horaires et son voisinage. Dans le cas de troubles, il est recommandé de privilégier une solution amiable.



EPIDE

Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi



INVITATION

Jeu'di 24 octobre 2019
10h-16h

JOURNÉES




SPORT'




OUVERTES

Centre EPIDE de Lanrodec
Coat an doc'h 22170 Lanrodec
www.epide.fr

10h	Accueil des participants
10h30	Activités sportives : grimpe d'arbres, futsal, hip hop, fitness, hand-ball, kinball, vtt, tchoukball, dj mix, pétanque, tennis de table, atelier d'écriture, escape game, code
12h00	Déjeuner
13h	Information collective Visite du centre
14h15	Activités sportives : grimpe d'arbres, futsal, hip hop, fitness, hand-ball, kinball, vtt, tchoukball, dj mix, pétanque, tennis de table, atelier d'écriture, escape game, code
15h30	Clture de l'événement par un pot

Vous avez entre 18 et 25 ans ?

Vous souhaitez trouver un métier et vous insérer dans l'emploi.

L'Établissement pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) de Lanrodec situé entre Saint-Brieuc et Guingamp propose aux jeunes un accompagnement pour construire leur avenir professionnel. Formation rémunérée avec préparation au permis de conduire, sport, parcours civique et insertion professionnelle, d'une durée moyenne de 8 mois. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur notre site internet www.epide.fr (rubrique jeune / déposer ma candidature) ou contacter directement le chargé de recrutement au **02 96 32 67 15 / 06 33 83 75 12**.

Possibilité de découvrir le dispositif EPIDE à l'occasion de réunion d'information collective dans nos locaux suivie d'une visite de l'établissement. L'EPIDE est un établissement public national, plus d'informations sur www.epide.fr – Lanrodec.

Centre EPIDE
Coat-An-Doc'h - 22170 Lanrodec
Tél : 02 96 32 67 10
www.epide.fr

MSA : Appel à projet Jeunes : Mieux vivre en milieu rural

Exceptionnellement cette année, la MSA d'Armorique organise un second concours «Appel à Projets Jeunes : Mieux vivre en milieu rural » visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans.

L'objectif de ce concours est d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidant en milieu rural afin qu'ils contribuent à l'animation de leur commune ou canton. Les actions devront se dérouler sur le département et leur

contenu devra viser :

- à créer des espaces de vie, des lieux d'échanges et de rencontres au sein de la commune ou du canton ;
- à faciliter la vie en milieu rural des jeunes.

Vous trouverez ci-dessous le dépliant présentant le projet. Le cahier des charges ainsi que le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site de la MSA d'Armorique dans la rubrique :

Votre MSA / Evènements / La MSA et les jeunes. (Retour des dossiers pour le 22 novembre)

MSA d'Armorique
www.armorique.msa.fr
12 rue de Paimpont
22025 SAINT BRIEUC CEDEX 1
Tél : 02 98 85 79 79



COMMENT PARTICIPER ?

Partez le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA.

Vous pouvez également les télécharger sur le site de votre caisse.

Le correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action. Il sera communicative à date limite de dépôt de votre dossier.

Acteur engagé sur les territoires ruraux, la MSA accorde une attention particulière aux 13-22 ans.

Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne et les aide à mettre en place leurs propres actions.

Ainsi, la MSA favorise la prise de responsabilité des jeunes et leur participation à l'évolution des territoires ruraux.

Pour plus de renseignements, contactez votre MSA !

CONTACTS
Cécile Z'Amor
Anne Bertrand : 06 73 98 17 57

Directrice
Jean Paul Jaffès : 06 72 87 33 58
Sandrine Marc : 06 95 07 56 95

ARMORIQUE MSA
ARMORIQUE MSA
ARMORIQUE MSA



RENTRER DANS LA DANSE AVEC TES DIFFÉRENCES !

Martin et ses amis de Bac Pro, ont monté un spectacle de danse avec les jeunes rudoctes de la maison d'insertion spécialisée de la commune. Face à la danse, ils étaient tous rigides !

Avec la bourse de l'Appel à projets jeunes MSA, ils ont pu faire tourner leur spectacle dans plusieurs villages et collèges du canton pour changer le regard de tous sur le handicap !

VOUS SOUHAITEZ FAIRE BOUGER LES CHOSSES AUTOUR DE VOUS ?

- L'Appel à projets jeunes MSA soutient les jeunes qui s'engagent pour réaliser des actions sur une ou plusieurs communes rurales.
- Qui peut s'inscrire ? Des groupes constitués d'au moins trois jeunes âgés de 13 à 22 ans, inscrits à la MSA ou vivant en milieu rural.

Quelles sont les thématiques concernées ?

- Culture
- Santé
- Vivre ensemble

Quels sont les critères de sélection ?

- Votre implication
- L'impact de votre action sur le territoire
- La dimension solidaire du projet
- L'originalité et la qualité

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Un concours local Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets. Certains de ces projets sont choisis par le jury pour concourir aussi au niveau national.
- Un concours national Les 14 meilleurs projets par le jury national et le soutien du Prix «Gaspé de culture Facebook» sont envoyés à Paris au Salon International de l'Agriculture. Ils reçoivent des bourses allant de 1 000 € à 2 000 € et 2 prix spéciaux offerts par les partenaires de la MSA.



La CPAM des Côtes d'Armor vous accueille sur rendez-vous



Vous avez des démarches à faire auprès de la CPAM et vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement ?

- Vous êtes en arrêt de travail et vous n'êtes pas indemnisé
- Vous souhaitez obtenir une nouvelle carte Vitale
- Vous voulez être informés sur vos droits (accident du travail, maternité...)
- Vous aimeriez être accompagné pour créer votre espace personnel sur ameli.fr
- Vous souhaitez être aidé pour constituer un dossier (CMU complémentaire, invalidité...)
- Vous ne comprenez pas le montant d'un remboursement de soins
- Vous changez d'activité professionnelle et devez être affilié à la CPAM
- Vous avez des difficultés pour vous soigner

Pour toutes ces situations, et bien d'autres, **l'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous accueille sur rendez-vous !**

Le rendez-vous permet de gagner du temps et d'être accompagné de façon personnalisée, en ayant étudié au préalable votre situation de façon globale. Cet entretien privilégié évite la réclamation de pièces manquantes et facilite votre prise en charge.

Comment prendre rendez-vous ?
en vous connectant sur votre compte personnel sur www.ameli.fr
par téléphone au 36 46 (service 0,06€ / min + prix appel)





SMITOM



STOP aux sacs noirs dans le bac jaune

Refus de collecte

Le service collecte refuse les sacs noirs présentés à la collecte des bacs jaunes.

Les emballages et papiers recyclables doivent être présentés en vrac dans le bac jaune.

En cas de surplus occasionnels ou d'absence de bac jaune, ils doivent être présentés en sacs jaunes translucides, disponibles en mairie.



Veillez contacter le service collecte pour toute information complémentaire
02-96-74-14-64
accueil@smitom-launay-lantic.com

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M Thé. de l'E. Jésus	1 V Toussaint	1 D Florence
2 M Léger 40	2 S Défunts	2 L Viviane 49
3 J Gérard	3 D Hubert	3 M François Xavier
4 V Fr. d'Assise	4 L Charles 45	4 M Barbara
5 S Fleur	5 M Sylvia	5 J Gérard
6 D Bruno	6 M Bertille	6 V Nicolas
7 L Serge 41	7 J Carine	7 S Antoinette
8 M Palagie	8 V Geoffroy	8 D Imm. Conception
9 M Denis	9 S Théodore	9 L Pierre Fourlet 50
10 J Ghislain	10 D Léon	10 M Romaric
11 V Firmin	11 L Armistice 1918 46	11 M Daniel
12 S Wilfried	12 M Christian	12 J Jeanne F.C.
13 D Gérard	13 M Eric	13 V Lucie
14 L Juste 42	14 J Sidoine	14 S Océ
15 M Thérèse d'Avila	15 V Albert	15 D Ninon
16 M Edouige	16 S Marguerite	16 L Alice 51
17 J Baudouin	17 D Elisabeth	17 M Gail
18 V Luc	18 L Aude 47	18 M Gaëlle
19 S René	19 M Tanguy	19 J Urbain
20 D Adeline	20 M Edmond	20 V Théophile
21 L Céline 43	21 J Prés. de Marie	21 S Hilar
22 M Elodie	22 V Cécile	22 D Françoise Kavière
23 M J. de Capistran	23 S Clément	23 L Armand 52
24 J Florentin	24 D Flora	24 M Adèle
25 V Grépin	25 L Catherine 48	25 M Noël
26 S Dimitri	26 M Delphine	26 J Etienne
27 D Enefine	27 M Séverin	27 V Jean
28 L Jude 44	28 J Jacq. de la M.	28 S Innocents
29 M Narcisse	29 V Saturnin	29 D David
30 M Bienvenue	30 S Anré	30 L Roger 01
31 J Quentin		31 M Sylvette

Retrait de votre poubelle (verte ou jaune) en cas d'emménagement, de vol ou de changement de situation familiale : au Centre Technique de Launay – Lantic.

Contactez le SMITOM pour un rdv de retrait du bac, muni d'un justificatif de domicile.

Des bacs collectifs d'apport volontaires ont été installés à l'entrée des services techniques rue de Tournebride.

Marcel SERANDOUR, Vice-président du SMITOM
Centre Technique du SMITOM, à Lantic
Accueil du public, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30
02 96 74 14 64
accueil@smitom-launay-lantic.com
www.smitom-launay-lantic.com

Déchets acceptés en déchetterie

Déchets courants

Déchets non-valorisés
Mobilier
Bois
Plâtre et placo-plâtre
Déblais / Gravats
Métaux
Branchages
Pelouse
Journaux / Revues
Cartons
Verres

En benne ou sur plateforme

Déchets spéciaux

Déchets diffus spécifiques (déchets toxiques)
Batteries
Huile de vidange
Lampes
Électroménager
Bouteilles de gaz
Déchets d'activité de soin à risque (seringues des patients en auto – traitement)

Dans des locaux ou des conteneurs spécifiques

Autres déchets

Bouteilles plastiques
Vêtements, chaussures et linge de maison
Huile de friture
Pneumatiques

Dans des locaux ou des conteneurs spécifiques

Déchets refusés

Ordures ménagères
Coquillages et crustacés
Cadavres d'animaux
Médicaments : à la pharmacie
Explosifs
Déchets amiantés



Saint-Brieuc Armor Agglomération

Forum de l'emploi



Photo festival baie de Saint-Brieuc : 10 expositions à découvrir



Du 19 octobre au 17 novembre, de grands noms de la photographie vont exposer leur travail à Saint-Brieuc. Des conférences et des œuvres numériques auront lieu dans les autres communes de l'Agglomération.

Un nouveau format

Les premières années du Festival ont permis à plus de 60 photoreporters de produire des reportages aux quatre coins du monde. Après une année de transition, 2019 marque une nouvelle étape. Désormais nommé Photo Festival Baie de Saint-Brieuc, le Festival démarre sans appel à projets, mais avec deux résidences dans la baie.

Saint-Brieuc, lieu d'expositions

« Toutes les expositions seront présentées dans la ville centre de l'Agglomération pour des questions de mobilité et de centralité », explique Ferit Düzyol, directeur artistique du Festival. Il y aura quatre lieux d'expo : la Maison de l'Agglomération, la chapelle Lamennais, le jardin d'hiver (mairie) et le carré Rosengart. « Toutefois, des actions sont prévues dans les autres communes de l'Agglo afin d'irriguer le territoire de l'information transmise par les photographies exposées. » Il est ainsi envisagé d'organiser des conférences et de présenter des œuvres numériques dans les communes.

Huit sujets sélectionnés

Un jury de professionnels, présidé par Magdalena Herrera, directrice photo au magazine GEO France, a choisi huit photoreportages déjà produits, mais peu ou pas montrés au public. Parmi les photographes sélectionnés figurent de grands noms comme Sabine Weiss, qui fait partie de la lignée des photographes dits «humanistes» dans les années 50-60, ou Camille Gharbi, jeune photographe engagée.

Deux résidences

Ferit Düzyol et Magdalena Herrera ont sélectionné deux photographes qui ont été en résidence deux à trois semaines en baie de Saint-Brieuc et qui exposeront leurs sujets durant le Festival. Florence Levillain a ainsi travaillé autour du fonds photographique du Briochin Lucien Bailly (1881-1975) légué au Musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc. Vianney Le Caer, Plérinais d'origine, a, lui, posé son regard singulier sur les plages de la baie.

Des médiations

Des médiations autour de la photographie et animées par des professionnels sont organisées auprès des établissements scolaires de l'Agglo. L'objectif : apporter aux enseignants un support éducatif afin d'aider les élèves à décrypter les photographies, à prendre du recul par rapport au flot d'images quotidien et à s'intéresser à la presse et aux médias. En outre, des visites guidées par des médiateurs formés aux 10 sujets seront proposées au grand public les mercredis (de 14h30 à 15h30) et samedis (de 10h30 à 12h). rendez-vous au Carré Rosengart et à la Maison de l'Agglomération.



Zoom sur un territoire

Des reportages photographiques, réalisés par des élèves des Côtes d'Armor, vont être exposés sur les grilles du collège Le Braz, à Saint-Brieuc. Un travail réalisé en partenariat avec le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information, l'académie de Rennes et l'association Le OFF.

Le OFF

L'association Le OFF, créée par des bénévoles historiques du Festival, a sélectionné de nombreux reportages photos qui seront présentés dans divers lieux de l'Agglomération. Elle va, encore cette année, contribuer largement au rayonnement du Photo Festival.

Photo Festival en Baie de Saint-Brieuc, du 19 octobre au 17 novembre.

Ouverture tout public des lieux d'exposition, de 14h à 18h, le lundi, mardi, jeudi, vendredi et dimanche ; de 10h à 18h, le mercredi et samedi. Gratuit.

www.photo-festival.org

C'est aussi la rentrée pour le CIAS



Les actions de prévention santé reprennent pour les 60 ans et plus !

Une exposition au parc des promenades à SAINT-BRIEUC du 14 octobre au 2 novembre :

FACILHA « Bien vieillir dans son logement »

Cet événement s'adresse aussi aux dits « pré-seniors » puisqu'il fait partie d'un projet de sensibilisation à la question du bien vieillir chez soi et présentera des solutions concrètes pour anticiper des travaux d'aménagement de son logement, voire de relogement au besoin. Il y aura, durant ces 3 semaines d'exposition, de nombreuses animations (rencontres avec des témoins et spécialistes, films, conférences, ateliers...) qui vous seront proposées.

Le programme est diffusé dans les communes et les journaux.

Pour y accéder : En voiture se garer au parking des promenades (1^{ère} heure gratuite), sinon pensez Tibus et Proxi TUB (02 96 01 08 08), ou encore co-voiturage (s'adresser en mairie).



Au-delà des frontières communales

Un FORUM Bag'ages Santé à BINIC (à l'ESTRAN) le jeudi 21 novembre de 10h à 17h :

Le programme de cette journée n'est pas complètement défini à l'heure de cette mise en page, mais réserver cette journée sur vos agendas!

Différentes associations (Prévention routière, France Alzheimer, ALMA 22, JALMALV...), institutions (CPAM, CARSAT, AGIRC ARRCO, Mutualité Française, SBAA avec le point info habitat...) et nombreux autres partenaires du domaine de la santé seront présents pour répondre à vos questions sur ce champ, tant d'un point de vue médical pour partie (possibilité de tests visuels et auditifs sur place), que d'un point de vue matériel voire financier sur certains stands.

Pour clore l'année 2019, une conférence à TRÉVENEUC (salle des loisirs) le mardi 3 décembre à 14h : « A la découverte du périnée »

Cette conférence animée par le Dr SAPIN, médecin urologue est ouverte à tout public intéressé à mieux comprendre les problèmes de fuites urinaires et surtout à

savoir comment y remédier.

6 ateliers pratiques gratuits à suivre seront proposés par le Dr SAPIN les mardis ou jeudis toutes les semaines sur le mois de janvier et début février pour mieux appréhender ce muscle si précieux pour les femmes... et les hommes !

Le calendrier sera donné lors des inscriptions aux ateliers le 3 décembre.

Nous démarrons l'année 2020 avec d'autres ateliers qui permettront à un groupe de 9/10 personnes de s'initier à la tablette numérique (Happy TABS) :

Le contenu de cette initiation gratuite: prise en main, prendre et regarder des photos, naviguer sur internet, envoyer des mails, communiquer avec une tablette.

Pour permettre cette découverte le CIAS prêtera des tablettes durant les 6 ateliers qui auront lieu les mardis de 14h à 17h à la salle des loisirs du 7 janvier au 12 février 2020.

Vous pouvez vous pré-inscrire dès à présent en Mairie.

Prestations du CIAS :

- Aide à la personne, repas, entretien
- Accompagnement
- Service de soins
- Portage de repas
- Petit bricolage
- Téléassistance
- Equipe spécialisée Alzheimer
- Aide aux aidants (groupe de parole, répit à domicile...)



CIAS Antenne Littoral

22 rue Pasteur
22680 BINIC-ETABLES-SUR-MER

Tél. 02 96 58 57 04

9h-12h / 13h30-17h30

du lundi au vendredi

cias@sudgoelo.fr

www.cias-sudgoelo.fr

Hippodrome de Saint-Brieuc, Meetings D'automne

- Dimanche 27 octobre : plat/obstacles
- Dimanche 3 novembre : trot
- Lundi 11 novembre : plat / obstacles



Entrée 5 euros (gratuit moins de 18 ans)

Réservation au restaurant panoramique au 02 96 72 55 78.

Vous souhaitez donner de votre temps et vous investir dans la vie associative de la commune : la liste des associations tréveneucises est disponible en mairie.

Atelier Tréveneucis

Nous étions 48 à notre sortie à Pont Aven en juin, journée sous le soleil avec vite guidée du musée, de la ville et d'une biscuiterie.

L'activité peinture animée par Margot reprend le lundi 23 septembre de 15h à 17h. Cours dispensés tous les lundis hors congés scolaires et jours fériés et les cours de cuisine animés par Jacques Simon le lundi 14 octobre de 10h à 12h et le lundi 9 décembre pour le dernier trimestre de 2019.

La Présidente, Rosine Douffé

Comité des Fêtes

Quelques temps forts ont parqué le début de la saison estivale avec le 21 juin « le feu de la saint Jean » et la ballade contée dans le bois du château, par Myriam Gautier accompagnée musicalement d'Hervé Dodé et son amie. Toujours côté musique, le bagad Sant Ké et les danseurs du Goëlo ! L'ensemble agrémenté de galettes saucisses et de crêpes réalisées sur place.

Le lendemain, 22 juin : le concours de pétanque en semi-nocturne a réuni une soixantaine de participants.



Le 12 juillet, en partenariat avec la commune et la collaboration du bar Touseg Ru, Avis de Grand Frais, groupe de chants de marins a rythmé la soirée. Le soleil était au rendez-vous et les moules frites avaient un goût de fête.

Puis notre traditionnel fest noz nous a invités à la danse, le soir du 2 août avec les groupes Loened Fall, Statijenn et nos deux compères Jégou et Corbel accompagnés des danseurs de St Cast le Guido !



Nous avons ce soir là un sérieux concurrent avec le 40^{ème} anniversaire des chants de marins de Paimpol, mais malgré une légère baisse de fréquentation, nos visiteurs d'un soir ont pu s'adonner au plaisir de la danse et pour certains découvrir notre culture.

Amis de la chapelle Saint-Marc & Plaisanciers de Saint-Marc

La jolie chapelle Saint-Marc a accueilli, dimanche matin, de nombreux fidèles lors de son traditionnel pardon.

À l'issue de la messe célébrée en extérieur par l'abbé Roland Le Gal, les pèlerins ont suivi la procession jusqu'à la mer, précédés des bannières (portées par les enfants), de la statue de sainte Anne. Le prêtre a ensuite béni les bateaux amarrés à la grève. 110 personnes ont participé au repas servi sous le barnum, installé près de la chapelle. Un repas organisé par l'amicale de la chapelle, dont le président est Hervé Gicquel.

Dépôt de gerbe en mer le 28 juillet lors du pardon de la Sainte Anne sur le bateau de la SNSM.



Un pas, un sourire, une rencontre

Une attention portée, un bonjour, une visite sont des gestes simples qui permettent de lutter contre l'isolement et de renforcer le lien social. L'association « Un pas, un sourire, une rencontre » est proche de chez vous et s'adresse à tous les âges de la vie. N'hésitez pas à nous contacter.

**Un pas, un sourire, une rencontre
Saint-Quay-Portrieux / Tréveneuc**

07 83 67 07 66

unpsr22@gmail.com

UTL : les conférences

Les conférences ont lieu salle de l'Estran à Binic, à 14h30. Les inscriptions se font avant la conférence.

HISTOIRE - 08/10/2019 - L'autre Simone WEIL, une philosophe militante - Robert URIAC

ARTS - 05/11/2019 - L'exposition universelle de 1900, bilan d'un siècle - Virginie FOUTEL

SCIENCES ET TECHNIQUES - 26/11/2019 - L'île de SANTORIN - Charles FRANKEL

LITTÉRATURE - 10/12/2019 - Simone de BEAUVOIR ou l'expérience de la liberté - Olivier MACAUX

LITTÉRATURE - 07/01/2020 - Sarah BERNHARDT - Mme BRIEUC

GÉOPOLITIQUE - 21/01/2020 - La construction européenne, une union tiraillée entre 2 utopies - Sylvain KAHN

www.utl.sud.goelo.sitew.com

Portrait

Commerce : la pêche du jour en vente directe

Chaque dimanche matin depuis le 30 juin, sous la perganda de la boulangerie de Tréveneuc, Vanessa propose à la vente les poissons et crustacés pêchés dans la baie, la veille ou dans la nuit, par son mari Cédric. Des produits frais en circuit court pour se régaler en toute saison.



Un capitaine en mer 6 jours/7

Marin-pêcheur professionnel depuis plus de 15 ans, Cédric a travaillé pour plusieurs armateurs avant de s'installer à son compte, sous licences, en 2013. Sa société est domiciliée à Tréveneuc et son bateau l'Ar Bleiz est basé à Saint-Quay-Portrieux. Passionné par son métier, Cédric prend la mer 6 jours sur 7 et vendait jusqu'à présent sa pêche à la criée de Saint-Quay.

Après plusieurs mois de réflexion, Vanessa son épouse a décidé de s'investir avec lui dans l'aventure et a laissé de côté sa carrière d'assistante commerciale pour faire de la vente ambulante en proposant du poisson local, tout juste sorti du bateau.

Depuis le début de l'été, elle installe son étal chaque dimanche à Tréveneuc de 9h30 à 12h et à Lantic le samedi de 10h à 12h. En cette fin de saison estivale, elle est à la recherche de nouvelles opportunités sur des marchés fixes.

Des débuts prometteurs

« L'accueil a été très agréable à Tréveneuc, les clients ont vite pris l'habitude de ce rendez-vous et apprécient la diversité proposée de poissons et crustacés : sole, plie, saint-pierre, barbue, ... Pendant la saison, l'araignée et le homard ont eu beaucoup de succès, si nous en manquions quelquefois le dimanche c'est que l'on ne peut pas prévoir à l'avance ce qui va tomber dans les filets ! Les tourteaux arrivent bientôt, et d'octobre à fin mars, nous aurons des coquilles Saint-Jacques bien sûr. En tant que femme de pêcheur, je n'ai pas le droit de proposer de noix, ni de préparer les poissons en filet, c'est la réglementation et les clients le comprennent. Certains d'entre eux passent déjà leurs commandes à l'avance, nous avons créé une adresse mail pour ça : arbleiz.armement@gmail.com, dans ce cas nous mettons, si possible, les produits de côté selon la pêche réalisée. Notre organisation est maintenant bien rodée. »

Femme de marin-pêcheur

Après plusieurs mois d'activité, Vanessa ne regrette aucunement son choix, elle aime le contact avec les clients, apprécie de travailler ainsi en couple et gère en plus tout l'administratif de l'entreprise, avec deux jeunes enfants, ses journées sont bien remplies. Lucas, 2 ans va encore chez sa nounou et Mathys, 5 ans a fait sa rentrée à l'école Sainte-Anne d'Étables-sur-Mer, en regrettant, comme beaucoup, sa classe et sa petite école de Tréveneuc !

C'est Cédric qui prend le relai le dimanche lorsque Vanessa est à la vente le matin, et comme il est vraiment passionné, il ne manque pas d'initier ses fils à la pêche, en rivièrre, sur le bateau ou à pied, selon la marée. Si ce franc-comtois d'origine a été piqué très tôt par le virus de la mer, c'est avant tout un amoureux de la nature qui raffole du grand air et quand il est à terre, ce qu'il préfère c'est se balader en forêt.

Cédric Lambert et Vanessa Le Mercier
06 27 29 69 65
arbleiz.armement@gmail.com



Commerce : Le Pôle Auto Services Les Dalliots est toujours en service !



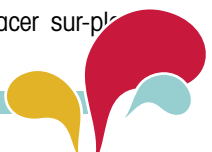
Carrosserie, garage mécanique et self-garage, le P.A.S Les Dalliots a traversé quelques turbulences mais sans jamais lâcher la barre. L'entreprise, reprise en 2015 par Olivier Heitz, a pris un nouveau virage pour envisager

l'avenir avec sérénité et continuer d'assurer un service de proximité.

Un démarrage rapide

Lorsqu'il a décidé de reprendre la carrosserie, créée en 1980 et gérée depuis 1990

par Christian Moussard, Olivier Heitz a apporté sur le territoire un nouveau concept, celui du self-garage. Un service innovant permettant aux clients d'acheter eux-mêmes leurs propres pièces détachées et de venir les faire remplacer sur-pl



afin de réduire les coûts. Le principe étant aussi de pouvoir faire seul les révisions courantes en ayant à disposition tout le matériel nécessaire sur le pôle, ponts et outils. Si ce système de garage collaboratif, unique en Côtes d'Armor, a rapidement séduit, le pari était risqué, et pour pérenniser l'entreprise, il était nécessaire de conserver la peinture carrosserie et de développer aussi la mécanique classique.

Une accélération grippée

Pour accroître sa clientèle, Olivier Heitz a fait le choix de multiplier les agréments avec les assureurs, des partenariats qui obligent à travailler à des taux horaires très bas, qui ne sont pas rentables, mais permettent d'assurer du trafic. Ce choix, malheureusement, Olivier Heitz l'a vite regretté. Car outre les tarifs qui l'ont mis en difficulté, les délais de paiement se sont aussi avérés problématiques. Est donc arrivé le moment où la trésorerie n'était plus suffisante pour payer les fournisseurs, et plutôt que de s'enfoncer dans un dramatique cercle vicieux, le chef d'entreprise a demandé l'aide du Tribunal

de commerce. La justice estimant que le redressement de l'activité était tout à fait envisageable, le P.A.S Les Dalliot's a été placé en redressement judiciaire en mai 2019.

Un dépannage efficace

La majorité des agréments avec les compagnies d'assurance ont bien sûr été arrêtés et au fil des règlements les dettes sont épurées et les litiges réglés. La banque locale n'a malheureusement pas suivi mais des solutions ont été trouvées ailleurs. Les clients ont su rester fidèles, le self-garage a continué de prospérer, l'atelier de carrosserie peinture a repris son rythme de croisière avec l'arrivée d'Enzo au sein de l'entreprise familiale et la saison d'été a été très dynamique. En octobre, un nouveau carrossier-peintre intègre l'équipe. Fin novembre un point sera fait avec le juge et le mandataire, cet accompagnement durera encore 6 mois, pour être certain que le P.A.S Les Dalliot's repart sur des bases solides. Les turbulences se sont éloignées, après la pluie arrive toujours le beau temps.

Une assistance utile

Passionné par son métier, soutenu par ses fidèles clients et quelques fournisseurs compréhensifs, aidé par un réseau d'amis et faisant corps avec sa famille, Olivier Heitz a su faire face et s'accrocher. Ses 25 années d'expérience dans le service après-vente automobile lui ont aussi été bien utiles pour se battre. Ce qu'il regrette c'est que la rumeur va quelquefois plus vite que l'actualité et le bruit qui a couru, confondant redressement judiciaire et liquidation judiciaire, n'a pas arrangé ses difficultés. Tout semble désormais sur les rails, la fin d'année devrait être plus apaisée et 2020 s'annonce déjà bien.

Pôle Auto Services Les DALLIOTS
Z.A Les Dalliot's - 15 rue de la Horvais
22410 Tréveneuc
02.96.70.94.66
contact@lesdalliot's.fr
www.lesdalliot'sfr
https://www.facebook.com/
P%^{C3}%B4le-Auto-Services-Les-Dal-
liots-1481334725508236/

Commerçants et artisans

LA POISSONNERIE
 • Poissons, coquillages
 et crustacés en direct de
 pêche (Cristallins)
 • Produits de qualité de nos
 pêcheries

LE RESTAURANT
 • Cuisine Française
 • Collation de midi de 12h
 • Menu et tapas
 • Menu pour Noël, Noël à 12h
 • Menu 1ère, 2ème, 3ème
 • Produits de nos pêcheries
 • Tous nos congélateurs et
 réfrigérateurs sont remplis de
 nos produits.

Grève de St Marc - TRÉVENEUC
 02 96 70 56 30

MICROBREIZH
 INSECTES - COFFRES

ZAE des Islandais - Rue de la Roche Garde
 22680 Etables-sur-Mer
 Tél. 02 96 70 31 96 | Fax 02 96 70 53 68
 s.demoy@microbreizh.fr | www.microbreizh.com

**Plomberie
 Electricité
 Chauffage**

Installation, Dépannage
 Mise en conformité
 Neuf & rénovation
 Création, modification
 Salle de bains
 Cuisine...

Yann HADDAD

7 rue de la froideville
 22410 Tréveneuc

06 22 41 28 87
 02 96 65 29 32

HORIZON D'ARBRES Taille d'arbres et d'arbustes
Nous Choisit
 Arboriste grimpeur diplômé

Abattage délicat
 Abattage par démontage
 Broyage
 Débroussaillage

Plouha 06 30 30 87 81 chalois@maill.com

**ARTISAN
 Peintre**

Peinture-Décoration
 Revêtement de sols & murs
 Parquet flottant
 Ravèlement
 Isolation Thermique Extérieur
 Béton ciré
 Décoration intérieure à la chaux
 Ponds Aménagements

Jacky ROUXEL
 23, rue de la Grange
 22190 PLÉRIN
 02 96 74 57 68 / 06 33 43 83 92
 E-mail : jackyrouxel@sfr.fr

CCTA
 CONTROLE AUTO

PLOUHA
02 96 20 20 72

Bar - Tabac



Le Bar Tabac TOUSEG RU vous propose une gamme variée de produits et services :

TABAC, Jeux FDJ (grattage, loto, euromillions, parions sport), Presse (hebdomadaires et quotidiens : Ouest France, Presse d'Armor), Timbres poste, timbres discaux et timbres amendes (dématérialisés), tickets TUB (coupons 10 voyages, coupon journée, coupon Pass Tribu), recharges téléphoniques (Orange, Bouygues, SFR, etc.), recharges monétiques (Pausafe card, ticket Premium, ticket Amazon, etc.), recharges multimédia (Playstation, X box, Google play, etc.), jeux de fléchette connecté.

4 place du Bourg - 22410 Tréveneuc www.facebook.com/Touseg-RU

Du nouveau à Pommorio : Tiny houses / vélo électrique

Le château de Pommorio abrite depuis quelques semaines une vingtaine de tiny houses dans son parc, créant ainsi le premier « village de tiny houses » de France.

Ne dénaturant pas le paysage bucolique des pourtours du château, ces petites maisons mobiles offrent un hébergement de 8 m² pouvant accueillir 4 personnes.

Autonomes et écologiques, elles sont dotées d'un réservoir d'eau, d'électricité (batterie indépendante et panneau solaire), de chauffage et de gaz (pour la cuisine).

La porte d'entrée ouvre sur une pièce de vie avec salon banquette, une table rabattable pour 4 personnes, kitchenette avec 2 feux à gaz, réfrigérateur, et des rangements. Un assemblage de banquette offre une literie supplémentaire. À l'étage, accessible avec une échelle de meunier, la chambre parentale. Dans une pièce contiguë et séparée les sanitaires (douche et toilettes).

Cette démarche s'inscrit dans un mouvement écocitoyen déjà engagé par la région, le département et la SNCF sous le vocable « En Bretagne sans ma voiture ».

Ainsi, le principe est d'arriver par le train, de poursuivre en bus jusqu'à Tréveneuc où Arthur de la Villesboisnet vient vous chercher pour vous conduire aux tiny houses de Pommorio. Sur place vous disposerez de vélos électriques pour les balades et les courses.

POMMORIO
Soyez Exceptionnel !

www.pommorio.com
Mariages - Receptions - Séminaires
contact@pommorio.com 06 28 25 76 99



DOMAINE DE
CHAINTRE

Sylvain Luneau

VIGNERON - ŒNOLOGUE

Chaintre - 44 330 Mouzillon
02 40 36 31 16
06 45 11 74 41
sylvain.luneau@orange.fr

Muscadet, Sèvre et Maine sur le
Chardonnay - Sauvignon
Vins de Pays rosés et rouges
Méthode traditionnelle

VINS DU
Val de Loire

SYLVAIN
TONNELIER

DÉMOLITION
ASSAINISSEMENT
TERRASSEMENT

ALLÉE EN GROU

39, rue de Kercadoret
22410 TRÉVENEUC

TEL. 02 96 70 59 83
06 61 75 38 39

COUVERTURE • ZINGUERIE • ÉTANCHÉITÉ
Neuf - Rénovation - Entretien

Gérard
GUEGAN

23, rue du Châtaignier PLOURHAN
02 96 71 95 71

Menuiserie
Serge
Brottons
MENUISERIE - CHARPENTE

Z.A. Les Daillets

TREVENEUC

02 96 70 54 01

Neuf &
Rénovation

AGENCEMENTS
MOBILIER
SUR MESURE

PLACOPLÂTRE

FENÊTRE
Bois Alu PVC

Maçonnerie
Bournier antoine

• Neuf & Rénovation
• Petit terrassement
• Pierre & joint de pierre

TRÉVENEUC
06 60 25 04 23

Albizia Paysage
SARL

LUCAS Frères

Entretien parcs et jardins

06 03 97 51 47

22410 TRÉVENEUC

Margot Vennedael Artiste plasticienne



Cours peinture et arts plastiques
atelier et support tous formats et techniques

margot-vennedael.blogspot.fr
06 15 29 58 68

Artistes

L'atelier de Margot
Gîte de la Margotières
Rue de Mauretour
06 15 29 58 68

Location saisonnières

FRION Colette
32 rue de Kercadoret
06 08 54 35 72

Si vous souhaitez diffuser au sein du bulletin municipal vos annonces : commerces, locations saisonnières ou autres, merci de prendre contact avec la mairie qui vous en expliquera les conditions.

◆ Du 14 octobre au 2 novembre

Parc des Promenades, Saint-Brieuc

Facilha : Bien vieillir dans son logement : Exposition, ateliers, conseils personnalisés, conférences...

◆ A partir du 11 octobre

« Pour continuer les réflexions sur le Tréveneuc de demain, Audrey et Adèle du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, vous invitent à venir échanger vos idées. »

Cantine scolaire.

Vendredi 11 octobre

Permanence **CAUE** toute la journée - Cantine scolaire

Samedi 12 octobre

Marche **CAUE** le matin à partir de 10h

Mardi 15 octobre

Permanence **CAUE** toute la journée - Cantine scolaire

Mercredi 16 octobre

Marche **CAUE** l'après midi à partir de 16h

Vendredi 18 octobre

Permanence **CAUE** le matin à partir de 9h30 - Cantine scolaire

Mardi 22 octobre

Permanence **CAUE** toute la journée - Cantine scolaire

Mercredi 23 octobre

Permanence **CAUE** l'après midi à partir de 14h30 - Cantine scolaire

Vendredi 25 octobre

Permanence **CAUE** le matin à partir de 9h30 - Cantine scolaire

Samedi 26 octobre

Marche **CAUE** le matin à partir de 10h

◆ Jeudi 17 octobre

Réunion publique de concertation Sécurité routière

Salle des loisirs – 18h.

◆ 26 et 27 octobre

Fête des jardins – 10h à 18h Château de Pommorio

« **Les arbres** ». Invité d'Honneur : Didier Willery, jardinier de l'un des plus beaux jardins remarquables de France : le jardin du Vastérial. Jardinier, auteur, il donnera une conférence le samedi à partir de 15h sur le thème « Auprès de vos arbres, vivez plus heureux ».

Liste des exposants sur :

www.fetedesjardins.com.

Entrée : 3€ (gratuit - de 16 ans). Restauration sur place (réservation au 02 96 73 61 02).

◆ Samedi 9 novembre

Repas Choucroute de la Société de chasse.

◆ Lundi 11 novembre

Commémoration – 11 h – Monument aux Morts

◆ Mardi 3 décembre

« **A la découverte du périnée** » - 14h salle des loisirs

◆ Mercredi 4 décembre

Permanence des conseillers départementaux Valérie Rumiano et Thierry Simelière

Salle des loisirs - de 10h à 12h.

◆ Du vendredi 20 décembre au 27 décembre

Exposition village de Noël – salle des loisirs.

